

**Syndicat Intercommunal du Groupe Scolaire
LA PLANA**

Mairie de La Trinité - 19 rue de l'Hôtel de Ville 06340 LA TRINITE

Nombre de délégués :

L'an deux mille vingt trois

En exercice : 4

le trois Mars

Présents: 3

le comité du Syndicat Intercommunal du
Groupe Scolaire La Plana,

Votants: 3 pour

convoqué le vingt quatre Février

Objet : Rapport d'orientation budgétaire 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2312-1,

VU les nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financières des collectivités territoriales prévues par la loi n°2015-991 du 7 août 2015, le Rapport d'Orientation Budgétaire doit donner lieu à un débat.

Considérant le document ci-joint réalisé pour servir de base aux échanges de l'assemblée syndicale.

Je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir :

prendre acte de la tenue du débat en Conseil Syndical sur les orientations budgétaires 2023 et la production du Rapport d'Orientation Budgétaire 2023, joint à la présente délibération.

Pour expédition conforme,

Les membres du comité

Le 16 Mars 2023 .



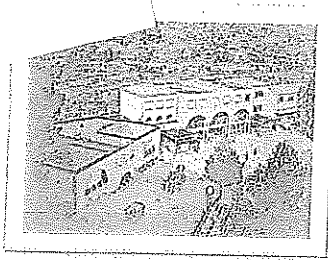
Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Publié le



ID : 006-250601739-20230323-SIVUROB-DE



SIVU LA PLANA

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Comité syndical du 3 mars 2023

L'arrêté préfectoral 92-142 du 3 juillet 1992, autorise entre les communes de Cantaron et de La Trinité, la création du Syndicat Intercommunal à vocation unique
Sivu du groupe scolaire de La Plana.

Le Syndicat a pour objet :
La construction du groupe scolaire de La plana
La conservation du bâtiment
La gestion de l'école

I/ Rappel de l'obligation de la présentation d'un rapport d'orientation budgétaire

Le Comité syndical du SIVU La Plana conformément à l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales est invité à présenter son Rapport d'orientation budgétaire (ROB) afin de discuter des grandes orientations du prochain budget. La rédaction d'un Rob est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus et ce dans les deux mois précédant l'examen du budget.

Les orientations budgétaires sont proposées chaque année pour le SIVU LA PLANA.

La tenue du débat d'orientations budgétaires ne constitue qu'un stade préliminaire de la procédure budgétaire. A son terme, aucune décision ne s'impose, ce débat doit permettre de présenter à l'assemblée délibérante les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du budget.

Le vote de celui-ci doit intervenir au cours d'une séance ultérieure distincte.

Les projets seront précisés par leurs déclinaisons en actions lors du vote du budget qui suivra et permettra d'affiner le programme d'actions. La présentation de ces projets suit la nomenclature du rapport d'activités, ce qui a pour avantage de faciliter un meilleur suivi des actions entreprises d'une année sur l'autre.

Il permet également d'informer sur la situation financière du Syndicat et les perspectives budgétaires et de présenter les principales actions nouvelles qui pourraient être mises en œuvre.

Par ailleurs, l'article 107 de la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 07 août 2015, modifie les conditions de présentation du ROB puisqu'il doit faire l'objet désormais d'un rapport comportant des informations sur les éventuels engagements pluriannuels envisagés, une présentation des effectifs, ainsi que sur la structure de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique qui donne lieu à un vote. Cette délibération est alors transmise au représentant de l'Etat.

Le présent rapport donnera des indications sur la situation financière globale du SIVU LA PLANA et sur ses engagements financiers. Après une présentation synthétique des principaux projets pour l'année 2022, il sera fait un point sur les modifications apportées. Cette présentation sera complétée par des précisions de la dette du Syndicat mixte et de sa trésorerie.

4/ Résultats provisoires 2022 du SIVU La Plana

Les chiffres votés et réellement mandatés des années 2022 et 2021

Fonctionnement		Voté 2022	Mandaté 2022	Mandaté 2021	Mandaté 2021
R F	002	Résultat de fonctionnement reporté	26 498,75	0,00	0,00
R F	74	Dotations et participations	125 001,25	128 980,20	89 325,25
R F	75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 543,85	0,00
RECETTES		151 500,00	130 524,05	89 325,25	108 042,49
D F	011	Charges à caractère général	72 790,00	44 528,72	41 831,22
D F	012	Charges de personnel et frais assimilés	35 000,00	31 692,00	0,00
D F	023	Virement à la section d'investissement	40 000,00	0,00	0,00
D F	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 559,15	1 559,15	1 788,43
D F	65	Autres charges de gestion courante	800,00	765,00	765,00
D F	66	Charges financières	1 185,00	1 184,09	1 631,02
D F	67	Charges spécifiques	165,85	0,00	0,00
DEPENSES		151 500,00	79 728,96	46 015,67	42 933,06
Investissement		Voté 2022	Mandaté 2022	Mandaté 2021	Mandaté 2021
D I	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	61 816,74	0,00	0,00
D I	16	Emprunts et dettes assimilées	7 762,00	7 761,41	97 651,98
D I	21	Immobilisations corporelles	37 421,26	10 466,66	6 483,19
RECETTES		107 000,00	18 228,07	104 135,17	27 761,88
R I	021	Virement de la section de fonctionnement	40 000,00	0,00	0,00
R I	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 559,15	1 559,15	1 788,43
R I	10	Dotations, fonds divers et réserves	65 440,85	66 187,74	89 180,08
DEPENSES		107 000,00	67 746,89	90 968,51	74 258,56

La totalité des engagements budgétaires de 2022 ont été tenus et les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées.

Pour la première année, le Sivu La Plana a pris en charges le coût du personnel communal de la Trinité intervenu pour la maintenance et les travaux d'entretien de l'école

2/ Contexte général

Le ralentissement économique mondial, le renchérissement brutal des coûts énergétiques et donc des autres dépenses, le retour à une forte inflation généralisée dans la plupart des pays du monde et plus particulièrement en zone euro et enfin la guerre en Ukraine ont marqué l'année 2022.

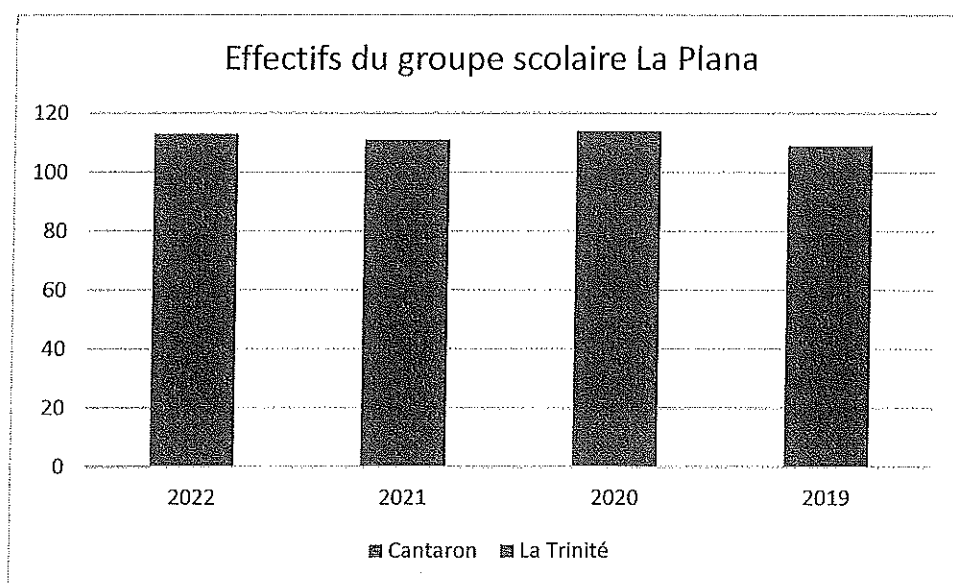
Le projet de loi de finances 2023 poursuit 4 objectifs :

- Protéger les ménages face à la crise énergétique
- Financer les missions régaliennes de l'Etat
- Préparer l'avenir à travers un investissement sur l'éducation
- Maîtriser la dépense publique

3/ Situation du Sivu La Plana

L'évolution des effectifs du groupe scolaire de La Plana

	Cantaron	La Trinité	Nombre élèves
2022	22	91	113
2021	16	95	111
2020	19	95	114
2019	15	94	109



5/ Perspectives 2023

Fonctionnement :

Le budget 2023 sera bâti sur les bases de celui de 2022, pour la section de fonctionnement.

Une réflexion est en cours afin de valoriser au plus juste le coût résiduel du temps méridien et du périscolaire afin de calculer la participation de chaque commune.

Cette année, le salaire des agents de services sera progressivement intégré à la refacturation des salaires.

Nous prévoyons des crédits pour les classes découvertes

Nous avons anticipé une augmentation des prix des énergies

Endettement :

L'encours de la dette est constitué d'un emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole

. à long terme en 2016 pour un montant de : 120 000€.

L'annuité 2023 se décompose de la manière suivante :

Capital : 7 872.39€

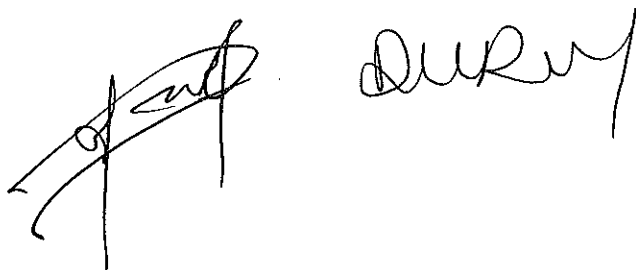
Intérêts : 1 073.11€

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2023 : 75 042.39€

Cet emprunt à taux fixe de 1.43%, à échéances constantes d'un montant de 8 945.50€ se terminera en 2031.

Trésorerie :

Le SIVU LA PLANA, n'a pas recours à une ligne de trésorerie.



Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 006-250601739-20230323-SIVUROB-DE